

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Nouveau bâtiment pour l'Université : lancement du concours d'architecture

Le lancement du concours d'architecture pour le nouveau bâtiment de l'Université de Neuchâtel (UniNE) est fixé au 1^{er} juillet 2022. La construction d'un nouvel espace de 8000 m² sur l'ancien site de Panespo à Neuchâtel répond tant à la croissance marquée des effectifs d'étudiant-e-s qu'aux besoins de modularité de la pédagogie universitaire d'aujourd'hui. L'ouverture du concours d'architecture, ainsi que la fructueuse collaboration entre l'État, la Ville de Neuchâtel et l'UniNE, donnent une impulsion forte à ce projet d'envergure pour l'attractivité et le rayonnement du canton et de son Université.

En 2001, la population estudiantine de l'UniNE se montait à 3'200. Aujourd'hui, l'effectif compte plus de 4'500 étudiant-e-s, soit une augmentation de 41%. Révélatrice de ce phénomène de croissance, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), construite il y a 40 ans pour 1'000 étudiant-e-s, en compte aujourd'hui le double et a atteint ses limites en terme d'optimisation des espaces disponibles. En février 2021, un crédit d'étude de 7.81 mio destiné à la construction d'un nouveau bâtiment était accordé par le Grand Conseil, confirmant la volonté politique d'ériger une nouvelle infrastructure.

Le paysage suisse des hautes écoles est particulièrement concurrentiel et plusieurs infrastructures ont vu le jour chez nos voisins romands ces dernières années (UniL, EPFL, UniFR, UniGE), alors que d'autres sont en cours de planification. C'est dans ce contexte que la construction d'un nouveau bâtiment à Neuchâtel déterminera l'avenir de l'UniNE et le rayonnement du canton. En effet, l'évolution du cadre fédéral en matière de subventionnement pousse les acteurs de la formation universitaire à attirer en nombre chercheur-euse-s et étudiant-e-s. Les infrastructures jouent un rôle primordial dans le renforcement de cette attractivité et dans l'absorption des effectifs croissants.

Un campus pour le 21^e siècle

Les 8000 m² du projet comprennent de nouvelles salles de cours, un grand auditoire, un *learning center* et des espaces administratifs, ainsi qu'une réserve de croissance de 20%. Plusieurs instituts de la FLSH, aujourd'hui disséminés dans la ville, seront réunis sur ce site. La digitalisation, l'évolution de l'interdisciplinarité et la relativisation des frontières entre les domaines de recherche appellent à des infrastructures actuelles et modulables favorisant les échanges de savoir et la créativité. Enfin, le bâtiment répondra aux normes cantonales en matière de durabilité et sera exemplaire en tant que bâtiment public. Son implantation apportera une plus-value à l'effet « campus » déjà présent sur le site, ainsi qu'une dynamisation harmonieuse des Jeunes-Rives.

Le concours d'architecture lancé le 1^{er} juillet prochain permettra à un jury constitué de représentant-e-s des trois partenaires, du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et d'architectes indépendant-e-s de sélectionner le meilleur projet pour le site des Jeunes-Rives et l'avenir de l'UniNE. En effet, cette complémentarité des points de vues offrira au jury une vaste palette de solutions face aux défis à relever. Les résultats seront communiqués en février 2023 à l'occasion d'une exposition réunissant les lauréat-e-s du concours.

Un projet commun pour un large rayonnement

Les liens étroits entre l'Université et le tissu économique, ainsi que les collaborations avec les milieux associatifs font de l'UniNE un acteur majeur dans l'attractivité du canton. Outre les quelque 300 évènements organisés chaque année, l'UniNE attire, en plus d'une importante population estudiantine, du personnel hautement qualifié. La nouvelle infrastructure, avec son auditoire de 700 places, permettra à l'UniNE d'ouvrir ses portes à de plus grandes manifestations et d'accueillir des évènements externes favorisant un positionnement compétitif de l'UniNE.

Pour les trois partenaires du projet, l'État, l'Université et la Ville de Neuchâtel, la réalisation de ce nouveau bâtiment assure l'avenir de la formation universitaire et constitue un investissement majeur pour l'attractivité du canton. Enfin, le positionnement positif du SEFRI en 2019 face au projet neuchâtelois avec, en ligne de mire, un subventionnement fédéral pouvant se monter jusqu'à 30% des dépenses, conforte les trois partenaires à porter le projet avec énergie. L'inauguration du nouveau bâtiment est prévue en 2028.

Contacts :

Crystel Graf, conseillère d'État, cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports, tél. 032 889 69 00

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, cheffe du Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti, tél. 032 717 72 00

Kilian Stoffel, recteur de Université de Neuchâtel, tél. 032 718 13 76

Neuchâtel, le 24 juin 2022